

REGION MARTINIQUE

CONSEIL REGIONAL

Le Président - N°148



Fort-de-France, le 17 décembre 2008

M. le Président,

J'accuse réception de votre lettre du 17 décembre 2008 par laquelle vous m'informez de la composition du groupe « Démocrates et Progressistes » formé pour le congrès des élus départementaux et régionaux de demain.

Je prends bonne note de cette information.

Toutefois je vous précise que le temps de parole accordé à chaque élu est bien de cinq minutes pour ce qui concerne le point III de l'ordre du jour à savoir :

« III - proposition d'évolution institutionnelle de la Martinique »,

avec possibilité de cumul entre membres d'un même groupe et non pas cinq minutes par point de l'ordre du jour.

Veuillez agréer, M. le président, l'expression de ma considération distinguée.



Président du Conseil Régional
de la Martinique

Alfred MARIE-JEANNE

17 DEC. 2008

M. le Président du groupe
Démocrates et Progressistes
Du Congrès des élus Départementaux
et Régionaux du 18 décembre 2008

Hôtel de Région - Rue Gaston Deferre - B.P. 601 - 97200 FORT DE FRANCE
Tél. 59 63 00 - Télécopie 72 68 10 - Télex 912041



CONSEIL GENERAL
DE LA MARTINIQUE



CONSEIL REGIONAL
DE LA MARTINIQUE

CONGRES DES ELUS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

JEUDI 18 DECEMBRE 2008

ORDRE DU JOUR

- I – Approbation du Procès verbal de la séance précédente du Congrès**
- II – Règlement de Séance**
- III – Proposition d'évolution institutionnelle de la Martinique**

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Choix du régime législatif,**
- Mode d'organisation institutionnelle,**
- Mode d'élection,**

DECEMBRE 2008